Langue étrangère I : Anglais juridique

UE 08

Enseignant(s) responsable de l'UE : Laurence NOVALET

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	DRU13LG1
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 26 / Q2 26)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Anglais, Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
DR13ANGL1 Anglais 1	52	5	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 S’insérer dans son milieu professionnel et s’adapter à son évolution
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu’en externe
- **RE05** ARES. 5 S’organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.
- **RE05.2** ARES. 5.2 Organiser son travail afin de respecter les délais

Autres connaissances ou compétences prérequises

Anglais 1

Conseillé: niveau A2 (-) du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Anglais 1

Objectifs

atteindre le niveau linguistique A2+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. - utilisation syntaxique, lexicale et de registre adéquate

Contenu

Constitution d'un portfolio individuel portant sur: - 4 compétences liguistiques: compréhensions écrite et orale;

productions écrite et orale - développement syntaxique et lexical.

- Activités d’expression orale et écrite dans un contexte général et juridique.
- Activités de compréhension à l’audition et à la lecture de documents généraux ou traitant des domaines du droit.
- Renforcement et mise en pratique des acquis grammaticaux.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Anglais 1

- Méthode d’enseignement interactive centrée sur l'apprenant nécessitant une présence assidue et une participation/préparation actives au cours.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Anglais 1

À l'issue du cours de Business English 1, l'étudiant est capable :

- d’utiliser la langue anglaise à un niveau A2+ selon le Cadre Européen de Référence approprié aux langues

- d’identifier ses forces et faiblesses et chercher à combler ses lacunes en utilisant un support / outil de travail / méthode de travail appropriée

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Anglais 1 : Murphy, Raymond; English Grammar in Use; Cambridge University Press	—	—
Anglais 1 : Murphy, Raymond; Essential Grammar in Use; Cambridge University Press	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Examen oral	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Janvier bis			
Ensemble de l'UE			
Examen oral	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Juin			
Ensemble de l'UE			
Examen oral	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen oral	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé